



L'économie en Provence

Sonergia surfe sur les économies d'énergie

L'entreprise marseillaise est l'un des 33 délégataires nationaux qui incitent les ménages à réaliser des travaux



Pas d'économies sans une isolation qui utilise notamment la laine de verre. En médaillon, Franck Annamayer, président de Sonergia qui délivre les certificats et contrôle les travaux. / PH. V. SUAU ET DR

La rénovation énergétique des logements est une priorité inscrite au plan de relance. Un enjeu majeur pour l'État qui au travers du ministère de la Transition écologique, a instauré une politique de soutien à la construction comme à la rénovation. Avec au cœur du dispositif d'incitation, les certificats d'économies d'énergie. Une mécanique lancée en 2006, qui impose aux vendeurs d'énergie depuis nommés "les obligés" parce qu'ils doivent attester de leurs efforts et afficher des résultats sous peine de pénalités, de promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie que sont les ménages, les collectivités territoriales, les professionnels, les copropriétés et les bailleurs, ou encore les industriels. Et c'est en échange des efforts et des résultats que ces "obligés" reçoivent les certificats exprimés en "kwh cumac" pour "accumulés et actualisés".

Pour atteindre leurs objectifs, "les obligés" que sont EDF, Engie, Total et d'autres, ont des relais. Trente-trois délégataires au total, dont le Marseillais Sonergia, fondé en 2009 par Franck Annamayer et Elisabeth Bertrand. Une entreprise pros-

père dont la mission est d'inciter le consommateur d'énergie à réaliser des travaux qui aboutiront à une baisse de sa consommation. À ce titre, l'entreprise est depuis juillet dernier mandataire du dispositif "MaPrime-Renov" qui dans le cadre du plan de relance, a remplacé le crédit d'impôt pour la transition énergétique et les aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) à qui le plan de relance vient d'octroyer 2 milliards d'euros.

"Dans ce cadre, nous incitons aux travaux en conseillant, en accompagnant et en répondant aux besoins de financement des particuliers notamment. Nous sommes certes un vérificateur et un contrôleur de l'exécution des travaux, mais tout part de notre métier de financier parce que dans 90% des cas nous faisons l'avance", explique Franck Annamayer. "Le système des certificats d'énergie qui permet d'avancer dans les objectifs est complexe et il y a souvent des doutes et un manque de confiance de la part de ceux qui commandent les tra-

vaux". Le résultat est qu'il faut convaincre et c'est pour cela que Sonergia qui depuis Marseille opère sur l'ensemble du territoire national, vient de proposer Concerto. "Il s'agit d'une série d'outils qui doivent permettre de lever les doutes et de démultiplier les chantiers de rénovation à même de générer des économies d'énergie".

Pour y parvenir, Concerto home qui sera accessible dès le début de 2021, collectera des données en ligne pour cerner les besoins et proposer aux ménages des solutions personnalisées. Une approche qui s'appuie sur un partenariat avec la jeune pousse Homneys qui cible la performance énergétique de l'habitat. Concerto pro recensera au travers d'une plateforme les professionnels les plus qualifiés. Ils seront notés par les ménages. Enfin Concerto prime parlera argent et prendra en charge les volets administratifs. De quoi affirmer un peu plus Sonergia comme un bras armé de la rénovation énergétique.

Jean-Luc CROZEL

REPÈRES

L'entreprise a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 85 M€ et a recruté 98 collaborateurs. Ce qui porte son effectif à 170 personnes.